

Nombre de membres

Membres présents

· dont suppléés

<u>Titulaires</u>

Votants

du Conseil Communautaire

Membres représentés: 11

Date de la convocation 29 octobre 2021

Secrétaire de séance :

**Fabrice VERONT** 

: 67

: 48

: 4

:59

2021-04.11.09

Envoyé en préfecture le 08/11/2021 Reçu en préfecture le 08/11/2021

Affiché le

ID: 080-200070969-20211104-2021\_0411\_09-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Mézières en Santerre sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

#### Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, FOY CAVILLON Sandra suppléante de RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne,

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LOUIS Eric suppléant de MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

#### Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël de, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, Mme BLIN de Mme PERONNET, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, Mme TESTART Laëtitia de M. DEMOUY Bertrand, M. PINARD Jean-Michel de M. PARENTY Vincent, M. MEGLINKY Philippe de Mme RIQUIER Ludivine

#### Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie

Messieurs LECOINTE Jean Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CARON Hubert, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

### OBJET: ZONE DU VAL DE NOYE - VENTE A M. DUQUENNE - BATIMENT AMBULANCES 2000

## RAPPORT DE Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président Développement économique Tourisme

Vu l'avis des Domaines en date du 18.11.2020 annexé,

Vu les échanges entre les parties,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 27 mai 2021, portant sur la vente du terrain cadastré ZV 75p1 situé Zone d'Activité du Val de Noye, lieu-dit « *la Voirie de Guyencourt* », Route de Boves à AILLY SUR NOYE (80250), d'une surface de 1 418m² sur lesquels sont édifiés un local comprenant des bureaux d'une surface de 120 m², un parking intérieur sous abris d'une surface de 300 m² et un parking extérieur à Monsieur DUQUENNE, 55 rue de Beauvoir 80500 ROLLOT,

Dans le cadre de la procédure de vente définitive,

Compte tenu du fait que la vente n'est plus soumise à la TVA, dans la mesure où celle-ci se réalisera 5 ans après l'achèvement des travaux,

Envoyé en préfecture le 08/11/2021

Reçu en préfecture le 08/11/2021

Affiché le

ID: 080-200070969-20211104-2021\_0411\_09-DE

Il y a lieu de préciser par voie de délibération que l'immeuble sera vendu au prix de 169 000 €

Compte tenu de ce qui précède,

# Après en avoir délibéré à l'unanimité (56 Pour, 3 Abstentions : Mmes Marcel, Ménard, Mr Jubert) le Conseil Communautaire :

- > Confirme avoir fixer le prix de vente à 169 000 € (Cent soixante-neuf mille euros)
- > Autorise le Président, le Vice-Président Développement économique Tourisme, à signer tous les documents en rapport avec cette décision (attestation, compromis, vente...)

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 04 novembre 2021 à Mézières en Santerre

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 8/11/2021

Affiché le 8 101 2021

Le Président,

Alain DOVERGNE